



## TISSIER Jean-Claude

22 ans

Né le 30 mars 1938 à Verneuil-sur-Avre (Eure)

Domicilié à Argentan (Orne)

Chaudronnier

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe

« Algérie »

**Mort pour la France**

**1960**



En 1956, Jean-Claude Tissier termine son apprentissage en ébénisterie à La Ferté-Macé (Orne). Il emménage à Argentan pour se rapprocher de sa famille. Il est embauché comme chaudronnier<sup>1</sup>. Du haut de son 1 m 93, ce passionné de cyclisme est licencié à la Jeunesse fertoise. Il participe à de nombreuses compétitions dans la région. Le 5 mai 1958, il est affecté au 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie antiaérienne. Pendant son service militaire, il passe le 17 juillet ses brevets militaires pour la conduite des poids-lourds et motos<sup>2</sup>. Le 24 septembre, il débarque à Alger. Le 26, il est muté au 1<sup>er</sup> groupe du **38<sup>e</sup> régiment d'artillerie**. Maintenu sous les drapeaux, il est nommé à la distinction de 1<sup>ère</sup> classe le 1<sup>er</sup> mars 1960<sup>3</sup>. Le 8 avril, à Ain-

Mabed lors d'une mission en camion, son véhicule se renverse. Jean-Claude Tissier décède sur le coup après en avoir été éjecté au-dehors. Ses obsèques religieuses sont célébrées le 25 mai en l'église Saint-Germain d'Argentan. Il repose au cimetière communal<sup>4</sup>.

Inscrit sur le monument aux morts d'Argentan.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« *Excellent canonnier qui a participé pendant dix-huit mois avec son unité à toutes les opérations du secteur. S'est toujours distingué par son ardeur, son entrain et son courage. Le 8 avril 1960, faisant partie d'un détachement d'escorte dans la région de Karmounia, a été mortellement blessé*<sup>5</sup>. »

### Extraits d'une carte postale non datée<sup>6</sup>

« [...] Je suis embarqué depuis hier soir 5 heures sur l'Athos II, nous avons 48 heures de traversée [...] le voyage se passe très bien, la mer est assez belle, il y en a peu qui ont le mal de mer [...] Nous sommes environ 2 500 à 3 000 soldats cela fait du peuple [...] Je ne sais encore si l'on prend le train directement pour Djelfa, ou restons quelques jours à Alger. »

<sup>1</sup> Renseignements fournis par sa famille.

<sup>2</sup> Brevets militaires conservés par sa famille.

<sup>3</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 58-610-00467.

<sup>4</sup> Faire-part de décès.

<sup>5</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 10 novembre 1960 publié au JO le 16 novembre 1960.

<sup>6</sup> Documents fournis par sa famille